

■ **AGI, J. Gontier**, à Genève, conseils et réalisations dans le domaine de l'informatique et l'électronique (FOSC du 12.05.1981, p. 1523). L'inscription est radiée d'office, en vertu de l'art. 68 al. 1 ORC, par suite de départ et cessation de l'exploitation.

Journal no 601 du 14.01.2004
(02078352 / CH-660.0.016.980-6)